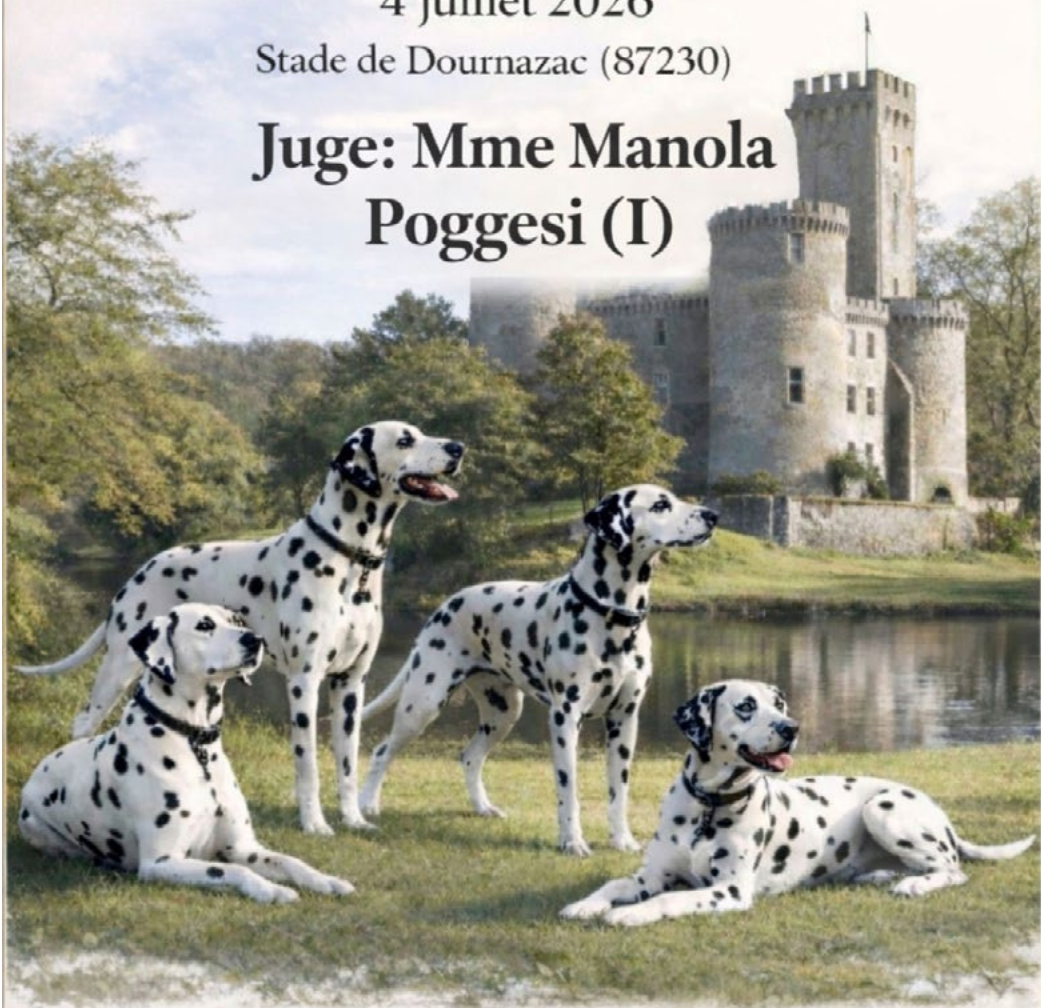


45^{ème} Nationale d'élevage Dalmatien

4 juillet 2026

Stade de Dournazac (87230)

**Juge: Mme Manola
Poggesi (I)**



DALMATIEN CLUB FRANCAIS

DALMATIEN CLUB DE FRANCE

affilié à la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture, décret du 22 mai 1969)

pour l'amélioration des races de chiens en France

(Reconnue d'utilité publique, par décret du 28 avril 1914)

NATIONALE D'ÉLEVAGE

DOURNAZAC (87) SAMEDI 4 JUILLET 2026

Juge :

Mme Manola POGGESI ARNETOLI (I)

Assesseur :

M. BODEAU



Référent Bien-être Animal : M. SALLET Christian

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.

Catalogue Officiel

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous,

Encore un réel succès ! 93 dalmatiens inscrits à notre Nationale d'Elevage.

Comme d'habitude, Mme POGGESI ne pouvant juger plus de 80 chiens, je me chargerai des baby, puppy et vétérans.

Je remercie nos sponsors qui ont répondu favorablement à Amandine : AIME, PAVLLOVE, BIOGANCE, LATRUFFE, BIOCANINA, QRU, PERNIXOL, PATTES ET SACOCHES, ERGYVET, NUMAXES, CROC'2OUAF, AGRIA ; ainsi que Royal Canin à Valérie.

Merci également à notre généreux donateur de magnifiques coupes, ainsi qu'à l'Association territoriale de la Haute-Vienne pour son superbe trophée.

Je n'oublierai pas notre maire, M. le Dr vétérinaire BONNAT, et le président de l'équipe de foot pour leur implication dans notre N.E.

Que nos adhérents pleins de bonne volonté à nous aider soient également remerciés.

Le café est à votre disposition toute la journée et RAPH'PIZZA est là aussi pour vous sustenter.

Si vous avez besoin de quoi que ce soit, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Bonne chance à tous,

Christian SALLET
Président

Je compte sur vous pour laisser les lieux propres



COMITÉ

DALMATIEN CLUB FRANÇAIS

Affilié à la Société Centrale Canine

Siège Social : 7-9, rue du Petit Chatenet - 87230 DOURNAZAC

Tél. : 05 55 78 42 87 - E-mail : christian.sallet0794@orange.fr

Président : M. Christian SALLET

Vice Président : D^r Dominique VINCENT

Secrétaire générale et Trésorière : Mme Dominique JEAN CLAUDE

Secrétaire adjointe : Mlle Marie Claude RICOU

MEMBRES

Mme Martine DESBIENDRAS

Mme Monique SALLET

Mme Valérie LALOI

M. Philippe DELAVIER

M. Olivier MARGUERES



Un généreux donateur désirant rester anonyme offre
les coupes suivantes à notre N.E 2026 :

Aux 1^{er} et 2nd mâles et femelles des classes :

- 🐾 Baby
- 🐾 Puppy
- 🐾 Jeune
- 🐾 Intermédiaire
- 🐾 Ouverte

Seulement les 1^{ers} mâles et femelles des classes :

- 🐾 Champion
- 🐾 Vétéran

1 coupe également mâle et femelle aux :

- 🐾 CAC + RCAC
- 🐾 Meilleur de race
- 🐾 Meilleur de sexe opposé

1 coupe au :

- 🐾 Meilleur puppy
- 🐾 Meilleur jeune
- 🐾 Meilleur vétéran
- 🐾 Meilleur champion
- 🐾 Meilleure paire
- 🐾 Meilleur couple
- 🐾 Meilleur lot d'affixe
- 🐾 Meilleur lot de reproducteurs

Merci à lui !! ♥

Standard FCI n° 153 - 17/11/2011

DALMATIEN (Dalmatinac)

TRADUCTION : Jennifer Mulholland / Version originale : (EN).

ORIGINE : Croatie.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 13.10.2010.

UTILISATION : Chien de chasse. Chien de compagnie, chien de famille, bon au dressage pour différentes activités.

FCI-CLASSIFICATION :

Groupe 6 Chiens courants, chiens de recherche au sang et races apparentées.

Section 3 Races apparentées.

Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Les origines du Dalmatien peuvent être observées dans des tableaux et des chroniques ecclésiastiques datant du 16^e au 18^e siècle. On peut identifier des Dalmatiens dans le tableau La Madone avec Jésus et Anges, datant du 1600 – 1630, dans l'autel de l'église Gospa od andjela de Veli Losinj qui se trouve sur l'île de Losinj en Croatie ainsi que dans une fresque à Zastrog dans la province de Dalmatie en Croatie. Cela suggère que le Dalmatien est originaire de la méditerranée orientale et en particulier de la région historique de Dalmatie. Les premières mentions du Dalmatien ont été trouvées dans le diocèse de Djakovo, Croatie, dans les chroniques ecclésiastiques de l'Abbé Petar BAKIC datant de 1719 et dans celles d'Andreas KECZKEMETY du 1737. Le nom du chien était en Latin, Canis Dalmaticus et sa taille était de 4 – 5 Spithamus. Dans son œuvre Synopsis des Quadrupèdes de 1771, Thomas PENNANT a décrit cette race comme étant très indépendante, l'a nommée « Dalmatien » et a écrit que la race était originaire de Dalmatie.

Une œuvre de Thomas BEWICK, publié en 1790, nomme la race « Dalmatien ou Chien de coche ». Le premier standard non officiel du Dalmatien a été rédigé par un anglais, Vero SHAW, en 1882.

Après la formation, en 1890, du Club du Dalmatien en Angleterre ce standard est devenu officiel.

La F.C.I. a publié le premier standard du Dalmatien le 7 avril 1955 sous le nom de « Chien de Chasse Dalmatien ».

ASPECT GENERAL : Mésocéphale. La tête est en forme de prisme avec les oreilles tombantes. Le corps est rectangulaire, puissant, musclé avec des taches nummulaires distinctives. Les allures doivent être élégantes. Le dimorphisme sexuel doit être évident.

PROPORTIONS IMPORTANTES : Le rapport entre la longueur du corps et la hauteur au garrot est de 10 : 9. La hauteur du coude au sol est de 50% de la hauteur au garrot. La hauteur de la pointe du jarret au sol est de 20-25% de la hauteur au garrot. La longueur de la tête est d'environ 40% de la hauteur au garrot. La longueur du crâne/longueur du chanfrein = 1 : 1.

COMPORTEMENT / CARACTERE : D'un caractère agréable et d'un comportement amical, il n'est ni timide ni méfiant, ni nerveux ni agressif. Il est vif, gentil, loyal, indépendant et facile à éduquer. Le Dalmatien apprécie l'eau et les activités à l'extérieur. Il a l'instinct de chasse prononcé.

TETE : La tête doit être en proportion et en harmonie avec le reste du corps et ne doit pas être trop large dans la région du crâne. La longueur de la protubérance occipitale au stop et du stop au bout de la truffe est de 1 : 1, ou bien le museau est légèrement plus court. Les lignes supérieures du crâne et du chanfrein sont légèrement divergentes. Ni les muscles masséters ni les zygomatiques ne doivent être trop développés. La tête doit être totalement dépourvue de plis.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Plat, avec un léger arrondi latéral. Plus large entre les oreilles avec les tempes bien définies. Le sillon frontal est légèrement marqué.

Stop : Modéré.

REGION FACIALE :

Truffe : Grande avec des narines bien ouvertes et totalement pigmentée. La couleur doit être en accord avec la couleur des taches.

Museau : Bien développé et avec mâchoires fortes, chanfrein droit.

Lèvres : Fortes et bien ajustées aux mâchoires, elles ne doivent pas être flottantes ou trop épaisses. Les commissures ne sont pas trop définies. Une pigmentation complète est recherchée.

Mâchoires/dents : Articulé en ciseaux, c'est-à-dire que les 6 incisives supérieures recouvrent les inférieures dans un contact étroit ; les dents sont implantées d'équerre par rapport aux mâchoires. Une dentition complète est recherchée (42 dents conformément à la formule dentaire). Les dents sont bien proportionnées et blanches. Un articulé en tenaille (bord-à-bord) est toléré chez les chiens plus âgés.

Yeux : De forme ovale, en position sub-frontale et placés à un angle de 10 – 15°. La couleur est en accord avec celles des taches. Les paupières épousent bien la forme du globe oculaire, elles ne sont pas pendantes. Les bords sont complètement pigmentés en accord avec la couleur des taches.

Oreilles : Attachées plutôt haut, portées bien contre la tête. Étirées, elles atteignent le coin intérieur de l'œil ou le stop. L'extrémité est légèrement arrondie. Elles ont la forme d'un triangle isocèle. La texture est fine et douce au toucher. Il est très important que les oreilles soient tachées ; c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être complètement noires ou marron mais doivent avoir des taches noires ou marron en accord avec celles de la robe sur un fond blanc.

COU : Il doit être puissant et relativement long, s'amenuisant vers la tête et dépourvu de fanon.

CORPS : De forme rectangulaire. Le rapport longueur du corps/hauteur au garrot est de 10 :9.

Garrot : Bien dessiné.

Dos : Puissant, droit.

Rein : Court et musclé.

Croupe : Musclée, inclinée à moins de 30°.

Poitrine : Bien descendue et spacieuse, ni trop large ni en forme de tonneau. La hauteur doit être de 45-50% de la hauteur au garrot. La hauteur du coude est 50% de la hauteur au garrot. Les côtes sont bien cintrées.

Ligne de dessous et Ventre : Modérément relevée mais le ventre n'est pas rentré.

QUEUE : Attachée en continuité avec la croupe. Elle atteint approximativement le jarret ou légèrement plus. Elle est forte à l'attache et va en s'amenuisant graduellement vers l'extrémité, pas trop épaisse mais en proportion avec le corps. Elle est portée en sabre. De préférence tachetée.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Les antérieurs doivent être en proportion avec le corps.

Epaules : Placées à un angle d'environ 115-120°.

Coudes : Bien au corps.

Avant-bras : Ossature développée en proportion avec le corps et puissante ; droits et d'aplomb.

Métacarpes : Puissants, légèrement inclinés et élastiques.

Pieds antérieurs : Doigts compacts, le « pied de chat » est typique. Les coussinets sont résistants et élastiques. Les ongles doivent être pigmentés de préférence.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : En proportion avec le corps. Les muscles sont bien développés et puissants. Les postérieurs sont parallèles.

Cuisses : Musclées et puissantes.

Grassetts : Puissants et bien développés. Angulés à 40° à l'horizontale.

Jarrets : L'articulation est puissante.

Métatarses (Jarret) : La longueur des jarrets est approximativement 20-25% de la hauteur au garrot. L'angle est d'environ 130°.

Pieds postérieurs : Doigts compacts, le « pied de chat » est typique ; les coussinets sont résistants et élastiques. Les ongles sont pigmentés de préférence.

ALLURES : Rythmiques, élégantes et aisées. Pas et trot allongés avec amplitude et une bonne propulsion. Vus de devant les antérieurs sont parallèles.

ROBE

Poil : Le poil est court, luisant, dur et dense sur tout le corps.

Couleur : La couleur de fond est d'un blanc pur. Les chiens de la variété à taches noires portent des taches nummulaires noires, ceux de la variété à taches marron des taches nummulaires de couleur marron (foie). Les taches doivent être réparties d'une manière symétrique sur tout le corps, être nettement dessinées sans s'entremêler au fond blanc. Elles doivent être de taille régulière d'environ 2-3 cm de diamètre. Dans la variété à taches marron elles sont un peu plus petites, 2 cm environ. Les taches sur la tête et sur les membres doivent être proportionnellement plus petites que celles sur le corps. Les taches sur la queue sont recherchées ; elles doivent aussi être plus petites

que sur le corps. Les éclaboussures sur le corps ne sont pas souhaitées et doivent être pénalisées. Les taches ne doivent pas s'amalgamer ; c'est-à-dire former des grandes marques. Les marques et plages de couleur ne sont pas recherchées. Une attention spéciale doit être apportée aux taches sur les oreilles.

TAILLE : Hauteur au garrot : Mâles : 56-62 cm, Femelles : 54-60 cm.

Les sujets ayant un type excellent et une construction harmonieuse ne doivent pas être pénalisés s'ils dépassent la limite supérieure.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien et sa capacité à accomplir son travail traditionnel.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou chien peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.
- Lignes de tête convergentes.
- Manque de plus de 6 prémolaires ; l'absence du M3 ne doit pas être mentionnée ni pénalisée.
- Entropion, ectropion, œil vairon, yeux hétérochromes, yeux bleus.
- Yeux partiellement bleus.
- Manque de pigmentation sur la truffe.
- Queue enroulée.
- Monocle (plaques autour d'un ou des deux yeux) ou plaques de couleur ailleurs.
- Robe tricolore (taches noires et marron sur le même chien), plaques bringées, citron, oranges ou bleues et blanc pur sans taches.
- Robe à poil dur ou long.
- Surdité.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

POINTS DE NON-CONFIRMATION

Adoptés par la SCC le 01/09/2020 revus par rapport au standard FCI n°153 du 17/11/2011

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canine est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes : Mâles 56 – 62 cm (tolérance de +/- 2 cm) - Femelles 54 – 60 cm (tolérance de +/- 2 cm)

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

Défauts de construction prononcés, nuisant à son utilisation.

ROBE :

- Sujet tricolore (la robe est obligatoirement noire et blanche ou marron et blanche).
- Taches couleur citron ou orange.
- Patches (plaque noire de naissance plus grosse qu'une tache normale et de forme circulaire, en général sur le crâne ou autour d'un œil).
- Robe insuffisamment typique : fortement mouchetée ou composée de taches grisâtres, poil dur ou long.
- Taches particulièrement envahissantes et confluentes, formant des zones de couleur très étendues.

- Manque de pigmentation sur la truffe ou sur les paupières (la zone pigmentée doit être au moins égale à 75%).
- Œil bleu ou partiellement hétérochrome

ANOMALIES :

- Surdité (unilatérale ou bi-latérale).
- Monorchidie ou cryptorchidie.
- Entropion, ectropion,
- Queue enroulée
- Ligne de tête convergente.
- Prognathisme supérieur ou inférieur (une denture en tenaille est tolérée).
- Manque 6 PM ou d'une carnassière (P4 supérieure, M1 inférieure) ou 2P4 inférieures ou d'une canine ou d'une incisive.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

GRILLE DE SELECTION TYPE DU DALMATIEN

TB	= Très Bon	SPE	= Spéciale de race
EXC	= Excellent	RE	= Régionale d'élevage
CI	= Classe Intermédiaire	NE	= Nationale d'élevage
CO	= Classe Ouverte	CHPT	= Championnat de France
CT	= Classe Travail	PEA	= Potentiel Evoqué Auditif
CCH	= Classe Champion		

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le : 18/03/2013

Approuvée par le comité de la SCC le : 26/03/2013

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC dans une exposition + 1 TAN + TEA	Sujet CONFIRME + 2 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE en CI ou CO ou CCH, sous 2 juges différents + 1 TAN + PEA	Sujet CONFIRME + 3 EXC dt 1 en SPE, 1 en RE, et 1 en CHPT ou NE sous 2 juges différents + 1 TAN + PEA + Dysplasie lecture A ou B + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1^{ère} génération : <u>Mâle</u> : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices <u>Femelle</u> : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées + PEA + Dysplasie lecture A ou B + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1^{ère} génération : <u>Mâle</u> : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices <u>Femelle</u> : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants

RÈGLEMENT

ARRIVÉE ET JUGEMENT - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de **8h30**. Les jugements commenceront aux environs de **9h00**.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 17h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12h et 14h30 après versement d'une caution de 15,24 €.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur.

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix sauf par les juges qui ne peuvent présenter que des chiens leur appartenant.

REFUS OU EXCLUSIONS

- 1) des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et le rembourser sous déduction de 10 % du montant pour frais de secrétariat, même après les avoir acceptés ;
- 2) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) ;
 - a) ceux refusés par le service vétérinaire ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés ;
 - c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
 - d) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, et si besoin, d'un interprète.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne

seront examinés par la suite.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race

Un deuxième juge sera désigné si le nombre de chiens dépasse 80 chiens environ.

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 45,73 €, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la S.C.C. avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (Voir paragraphe Réclamations).

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résident en France

- 1) Le ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA sous les numéros 50-4272, 50-4273 et 50-4286.

La validité du certificat débute :

- en cas de primo-vaccination : un mois après la date de sa délivrance. Les dates du début et de la fin de validité doivent être portées sur le certificat.
- en cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination. La date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

- 2) Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux

présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra pouvoir se justifier à tout moment.

3) Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

- Avis aux exposants résidant à l'étranger**
- 1) Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau des douanes français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
- 2) L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSES

DALMATIEN

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
BABY	Mâles	1 à 1	1	M. SALLET Christian
PUPPY	Mâles	2 à 2	1	M. SALLET Christian
JEUNE	Mâles	3 à 6	4	Mme POGGESI ARNETOLI Manola
INTERMEDIAIRE	Mâles	7 à 9	3	Mme POGGESI ARNETOLI Manola
OUVERTE	Mâles	10 à 24	15	Mme POGGESI ARNETOLI Manola
CHAMPION	Mâles	25 à 31	7	Mme POGGESI ARNETOLI Manola
VETERAN	Mâles	32 à 32	1	M. SALLET Christian
BABY	Femelles	33 à 35	3	M. SALLET Christian
PUPPY	Femelles	36 à 36	1	M. SALLET Christian
JEUNE	Femelles	37 à 42	6	Mme POGGESI ARNETOLI Manola
INTERMEDIAIRE	Femelles	43 à 49	7	Mme POGGESI ARNETOLI Manola
OUVERTE	Femelles	50 à 79	30	Mme POGGESI ARNETOLI Manola
CHAMPION	Femelles	80 à 86	7	Mme POGGESI ARNETOLI Manola
VETERAN	Femelles	87 à 91	5	M. SALLET Christian
NE CONCOURANT PAS	Femelles	92 à 93	2	M. SALLET Christian

PAIRE

DALMATIEN	Mme BOZAL DIAGO Arantxa	44-53
DALMATIEN	Mme ODOBEZ Cindy	68-93
DALMATIEN	Mme AGUINI Sonie	76-85
DALMATIEN	Mme M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Christophe	79-86

COUPLE

DALMATIEN	Mlle AUDREN Steacy	20-67
DALMATIEN	M. HEUCHON Mathieu	24-49
DALMATIEN	Mme ARRIGHI Armèle	30-80
DALMATIEN	Mlle L'HERMITE Maëva	31-37

LOT D'AFFIXE

DALMATIEN	ZEWONDERIZ
DALMATIEN	DE DALMARAN

LOT DE REPRODUCTEUR

DALMATIEN	Mme M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Christophe
DALMATIEN	Mme BELIN Emilie
DALMATIEN	Mlle AUDREN Steacy
DALMATIEN	Mme CORRAL AMROUNE Audrey
DALMATIEN	Mlle L'HERMITE Maëva
DALMATIEN	Mme GRANDVAL Céline

CHIENS INSCRITS AU TAN

N°	Identification	Nom du chien	Exposant
7	992000001048356	JACKIE CHAN DE DALMARAN	Mme BOZAL DIAGO Arantxa
9	250269101151795	ZEWONDERIZ V'LA LE BEAU VALENTINO	Mme BELIN Emilie
14	981098108568176	PAWPPALOOSA DIAMOON HERO	Mlle TORRES CANELLAS Maria
29	250268501867062	RILEY D'ORVAL HILLS	Mme CORRAL AMROUNE Audrey
44	992000004132898	JOIA PREUADA DE DALMARAN	Mme BOZAL DIAGO Arantxa
47	250269591505838	VESPER DES SONGES DE SEVEN	Mme MOINE Camille
48	250269611054461	VICTORIOUS VALKYRIE DES DALMAS DU LAC	Mme NICOLLE Maud
57	250269101118759	MAAIKE'S CHOICE VENUS EVENING STAR	Mme ERKELENS Rhoda
58	992000003300163	PAWPPALOOSA EVERYWHERE	Mlle TORRES CANELLAS Maria
60	250268743637253	ROXANNE	Mme JOUAN Agathe
71	250269591355129	VALMA'S SIGNATURE VAIANA	M. GOURLET Alexandre
72	250269611034246	VENISE DE LA VALLEE D'AYME	Mlle BONNET Ophélie
73	250268781209442	VENUS	Mme CHARRON Jennifer
74	250269611104752	VENUS TWINKLE LITTLE STAR DU CLOS DE PATCH	Mlle GASTINEAU Eloïse
75	250269611034282	VIHTI DE LA VALLEE D'AYME	Mlle BONNET Ophélie
77	250268781170386	VOONA DE DOUCE ETOILE FLORA	Mlle TESNIERES Gabrielle
92	250269101134822	SHAKIMIRO'S VIENS ON S'AIME	Mme REGLAIN Laetitia

LISTE DES CHIENS EXPOSES

DALMATIEN

Juges : M. SALLET Christian / Mme POGGESI ARNETOLI Manola (ITALIE)

• CLASSE BABY MALE • M. SALLET Christian

- 1 **BEAUTIFUL OSLO DES DALMAS DU LAC** LOF : 040958 - id : 250269611740158 né le 01/02/2026 (*SHERLOCK x VALMA'S SIGNATURE TESSA*) Prod : Mme NICOLLE Maud, Prop : Mme BEAULIEU Adeline

• CLASSE PUPPY MALE • M. SALLET Christian

- 2 **BIG BANG DU VERGER DES BEAUREPAIRES** LOF : 040916 - id : 250268782164629 né le 01/01/2026 (*HOMER DENNY VITMAR x SANTA FE DU VERGER DES BEAUREPAIRES*) Prod : Mme M. LEMASSON Marilyn / BARRAULT Thierry, Prop : Mme MONTAILLER Maddy-Lou

• CLASSE JEUNE MALE • Mme POGGESI ARNETOLI Manola

- 3 **AFTER MAGIC NIGHT OF A MAJESTIC SPOTTED WHITE** LOF : 040341/04625 - id : 250269591921096 né le 15/02/2025 (*THE LAST KING OF A MAJESTIC SPOTTED WHITE x LACRIMA CHRISTI CALISTA*) Prod : M. MARGUERES Olivier, Prop : Mme LEMASSON Marilyn
- 4 **INDY'S DREAM ARTHUR THE KING** LOF : 040558 - id : 250269592073977 né le 26/06/2025 (*RILEY D'ORVAL HILLS x TELLEMENT PRECIEUSE DU COFFRE A REVES*) Prod : Mme CORRAL- AMROUNE Audrey, Prop : Mme CORRAL AMROUNE Audrey
- 5 **POWER MARE AUX BUIS SPOTT'INA HEART** SLR : 001145 - id : 705191000007852 né le 08/04/2025 ((*CH*) *CHICAGO IZ TERLETSKOY DUBRAVY x (CH) BROOKLYN*) Prod : Mme LOVSIN Kristina, Prop : Mlle SANPARA Estelle
- 6 **YE AULD LANG SHYNE OF THE LOVE SPOTS** LOSH : 01401066 - id : 900223000772581 né le 09/03/2025 (*CAPRIILLIS PANACHE OVER SASSAFRAS x RAMBLIN ROSE OF THE LOVE SPOTS*) Prod et prop : M. HEUCHON Mathieu

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE • Mme POGGESI ARNETOLI Manola

- 7 **JACKIE CHAN DE DALMARAN** LOE : 2743997 - id : 992000001048356 né le 02/11/2024 (*CH VENTO DI MARE DELLE CROSE x CH GRETA GARBO DE DALMARAN*) Prod et prop : Mme BOZAL DIAGO Arantxa
- 8 **ZEWONDERIZ VERY PLUPERFECT** LOF : 040157/04623 - id : 250269101151199 né le 05/11/2024 ((*CH*) *ZEWINNERIZ LIMITED EDITION x (CH) ZEWONDERIZ PLUS QUE PARFAITE*) Prod : Mlle M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Chris., Prop : Mme M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Christophe
- 9 **ZEWONDERIZ V'LA LE BEAU VALENTINO** LOF : 040152/04622 - id : 250269101151795 né le 05/11/2024 (*ZEWINNERIZ LIMITED EDITION x ZEWONDERIZ PLUS QUE PARFAITE*) Prod : Mlle M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Chris., Prop : Mme BELIN Emilie

• CLASSE OUVERTE MALE • Mme POGGESI ARNETOLI Manola

- 10 **FLYING DOMINOES RIKI-TIKI-TAVI** LOS : 799768 - id : 756098502062961 né le 03/11/2023 (*PUNTINATO BALLANTE SILLY SIR SIX x FLYING DOMINOES PRETTY IN PINK*) Prod : Mme M. HANMER Verónica et Paul, Prop : Mme HANMER Veronica
- 11 (*CH*) **LACRIMA CHRISTI CONTAGIOUS ENERGY** HR : 12631 DA - id : 191100002165671 né le 29/01/2022 (*SPOTNIK'S VIKING VICTORY x LACRIMA CHRISTI CAN'T BUY MELOVE*) Prod : M. RADIC ZELJKO, Prop : Mme VINATIER Emeline
- 12 **MAAIKE'S CHOICE VAN GOGH STARY STARY NIGHT** LOF : 039670/04615 - id : 250269101124756 né le 10/04/2024 (*PHOEBUS DE L'ILE D'ESME x MAAIKE'S CHOICE RHAPSODY*) Prod : Mme ERKELENS Rhoda, Prop : Mme NICHOLLS Shona
- 13 (*CH*) **NEL COSTADI BABYLONS HANGING GARDEN** KUE : 01363/24 - id : 978101084282359 né le 04/03/2024 (*RUNNING SPOT'S DANCING BOB x BONET IZ TERLETSKOY DUBRAVY*) Prod : Mme VOSUJALG Britt, Prop : M. LABADOT Patrick
- 14 (*CH*) **PAWPPALOOSA DIAMOON HERO** LOE : 2670339 - id : 981098108568176 né le 08/01/2023 (*TIPPLEDAL A NEW MOON RISES x (CH) GWYNMOR KAHLUA TO PAWPPALOOSA*) Prod et prop : Mlle TORRES CANELLAS Maria
- 15 (*CH*) **RENAISSANCE BACCARAT DE KER MANZEL** LOF : 036858/04456 - id : 250268501976420 né le 30/09/2020 (*PRIVATE DANCER OF THE LIVING SPOTS x LALIQUE DITE LAZKA DE TRESKANVEL*) Prod et prop : M. PINCEAU Stéphane
- 16 **TAMILANDA GOLDEN SUNFLOWER** KC : BB23601201 - id : 900133000663048 né le 09/02/2024 (*ALPHADAL AINT MISBEHAVING AT JUDALLY JW x (CH) TAMILANDA CONTINENTAL GOLD*) Prod : Mme WHINCUP Donna, Prop : Mme JODAR Maria

- 17 (CH) **T'HENRI DE DOUCE ETOILE FLORA** LOF : 038188/04522 - id : 250268780298790 né le 16/04/2022 (ASSHAY VOM GRAMZOWER KLOSTER x LES CHIENS DE FLORENCE NELIA) Prod : Mme DE BERNOUIS Mélissa, Prop : Mme TEYMOURI Maryam
- 18 (CH) **UNITED FRIENDS UNEQUAL POWER** LOF : 038991/04569 - id : 250269610812592 né le 02/05/2023 (CALL ME CRAZY OF THE MILLION HAIRS x LADUREE DE TRESKANVEL) Prod : Mme M. HARTEL Astrid / MINCHILLI Bruno, Prop : Mme HARTEL Astrid
- 19 **UNITED FRIENDS USHUAIA** LOF : 038987 - id : 250269610812617 né le 02/05/2023 (CALL ME CRAZY OF THE MILLION HAIRS x LADUREE DITE LENA DE TRESKANVEL) Prod : Mme M. HARTEL Astrid / MINCHILLI Bruno, Prop : Mme CHANTRENNE Patricia
- 20 **UNITED LOVE DE LA POINTE DES OSISMES** LOF : 039140/04594 - id : 250269610778803 né le 27/06/2023 (UNITED FRIENDS RIO GRANDE x NECTARINE DU CLOS DE PATCH) Prod et prop : Mlle AUDREN Steacy
- 21 **UNKNOWN SOLDIER DE LA MARE AUX BUIS** LOF : 038904/04558 - id : 250269591433304 né le 06/04/2023 (RENAISSANCE BACCARAT DE KER MANZEL x RED PEARL RIVER DE LA MARE AUX BUIS) Prod et prop : Mme RATTIER Brigitte
- 22 **VAIKAN DES SOURCES DU CRUSOE** LOF : 039898/04607 - id : 250269591815605 né le 26/06/2024 (HOMER DENNY VITMAR x THAIS DE DOUCE ETOILE FLORA) Prod : Mme MARCHAND Laurelie, Prop : Mme GOINEAU Emilie
- 23 **VIRTUOSE VIAMANT DE KER MANZEL** LOF : 039646/04602 - id : 250269101128426 né le 12/02/2024 (PUNTINATO BALLANTE TIC TAC TERROR x RENAISSANCE CRISTAL DE KER MANZEL) Prod et prop : M. PINCEAU Stéphane
- 24 (CH) **WONDERIZ WILL TURNER OF THE LOVE SPOTS** LOSH : 01365124 - id : 900113000886761 né le 27/01/2023 (ZEWINNERIZ LIMITED EDITION x RAMBLIN ROSE OF THE LOVE SPOTS) Prod : M. Heuchon Mathieu, Prop : M. HEUCHON Mathieu
- CLASSE CHAMPION MALE • Mme POGGESI ARNETOLI Manola**
- 25 (CH) **DALKISS THIEVING MAGPIE AVEC LUPIAC** KC : AY09266302 - id : 953010005244645 né le 09/06/2021 (OFFORDALE PICASSO x DALKISS LA VIE EN ROSE) Prod : M. HIPKISS Paul, Prop : Mme PRECIOUS Dolores
- 26 (CH) **OTHELLO DE KER MANZEL** LOF : 034900/04309 - id : 250268732227721 né le 05/03/2018 (NOEMUS DU BOIS DU BAYEHON x LALIQUE DE TRESKANVEL) Prod et prop : M. PINCEAU Stéphane
- 27 (CH) **PUNTINATO BALLANTE WINNER GOLD** LOSH : 01367451 - id : 981100004903111 né le 11/02/2023 (NEFRIT'S NEVSKIH OSTROVOV x PUNTINATO BALLANTE SHINING STAR STIPPA) Prod : M. VAN DEN ELSEN Stefaan, Prop : Mlle PIOT Elodie
- 28 (CH) **REVERSE CURSE DE LA VALLEE DE LA CHESNAIE** LOF : 036258/04387 - id : 250268501891472 né le 18/02/2020 (SOMORA'S GREET THE FUTURE x ICY'N SPICY COSTA DE LA VALLEE DE LA CHESNAIE) Prod : M. DELAVIER Philippe, Prop : Mme DELAVIER Pascale
- 29 (CH) **RILEY D'ORVAL HILLS** LOF : 036189/04408 - id : 250268501867062 né le 14/02/2020 (CROATA DALS LORD ORVAL x BEL A POIS AMY) Prod : M. LECLERC Denis, Prop : Mme CORRAL AMROUNE Audrey
- 30 (CH) **SHADOW DU ROYAUME DES LYS D'OR** LOF : 037108/04477 - id : 250269608753447 né le 02/02/2021 ((CH) TESSEY BELYY KALIDONSKIY OKHOTNIK x PLEIN LES YEUX DU ROYAUME DES LYS D'OR) Prod : M. RIVIERA Frédéric, Prop : Mme ARRIGHI Armèle
- 31 (CH) **UNITED FRIENDS RIO GRANDE** LOF : 036319/04399 - id : 250269811761250 né le 05/04/2020 (A SPOTTIFIED QUEST FOR ADVENTURE x LADUREE DITE LENA DE TRESKANVEL) Prod : Mme M. HARTEL Astrid / MINCHILLI Bruno, Prop : Mlle L'HERMITE Maëva
- CLASSE VETERAN MALE • M. SALLET Christian**
- 32 (CH) **ZEWINNERIZ LIMITED EDITION** LOF : 033118/04174 - id : 250268731445981 né le 12/08/2015 (ZEWINNERIZ HOLD UP x UNITED SPOTS ROYAL) Prod : Mlle HOUOT Lucie, Prop : Mme M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Christophe
- CLASSE BABY FEMELLE • M. SALLET Christian**
- 33 **BE EXCELLENCE BRUME DE KER MANZEL (dite Bora Bora)** LOF : 041073 - id : 250269300422823 née le 03/03/2026 (ZUCCHERO CANDITO OF THE LIVING SPOTS x RENAISSANCE CRISTAL DE KER MANZEL) Prod : M. PINCEAU Stéphane, Prop : Mme JOUAN Agathe
- 34 **BE EXCELLENCE LEICKA DE KER MANZEL** LOF : 041066 - id : 250269300422620 née le 03/03/2026 (ZUCCHERO CANDITO OF THE LIVING SPOTS x RENAISSANCE CRISTAL DE KER MANZEL) Prod : M. PINCEAU Stéphane, Prop : Mme ERKELENS Rhoda
- 35 **BE EXCELLENCE SANAA DE KER MANZEL** LOF : 041065 - id : 250269300422824 née le 03/03/2026 (ZUCCHERO CANDITO OF THE LIVING SPOTS x RENAISSANCE CRISTAL DE KER MANZEL) Prod et prop : M. PINCEAU Stéphane

• **CLASSE PUPPY FEMELLE** • *M. SALLET Christian*

- 36 **APPLE OFMY EYE DU CLOS DE PATCH** LOF : 040735 - id : 250269611384807 née le 13/10/2025 (*N'PONGO STAR MAGIC x OHANA DU CLOS DE PATCH*) Prod : Mme GASTINEAU Eloise, Prop : Mlle GASTINEAU Eloïse

• **CLASSE JEUNE FEMELLE** • *Mme POGGESI ARNETOLI Manola*

- 37 **AKENA DIVINE DES DIAMANTS DE LA RIVIERE** LOF : 040666 - id : 250268781813458 née le 02/09/2025 (*UNITED FRIENDS RIO GRANDE x TSARINE IMPERIALE D'UNE PLUIE D'ETE*) Prod et prop : Mlle L'HERMITE Maëva
- 38 **AUDACIOUS AUTOMNE DES DALMAS DU LAC** LOF : 040579 - id : 250269611573750 née le 27/07/2025 (*SHERLOCK x URSULE DU CHAMQUILLE DE LA LUUCE*) Prod : Mme NICOLLE Maud, Prop : Mme BORG Pauline
- 39 **INDY'S DREAM ARE SO PRECIOUS** LOF : 040551 - id : 250269592074301 née le 26/06/2025 (*RILEY D'ORVAL HILLS x TELLEMENT PRECIEUSE DU COFFRE A REVES*) Prod : Mme CORRAL- AMROUNE Audrey, Prop : Mme CORRAL AMROUNE Audrey
- 40 **PAWPPALOOSA FAIRYTALE** LOE : 2746154 - id : 978101084847766 née le 17/02/2025 ((CH) *PAWPPALOOSA DIAMON HERO x (CH) DALSTORM GOLDEN GODDESS*) Prod et prop : Mlle TORRES CANELLAS Maria
- 41 **PAWPPALOOSA FIREWORKS** LOE : 2746151 - id : 978101084848622 née le 17/02/2025 ((CH) *PAWPPALOOSA DIAMON HERO x (CH) DALSTORM GOLDEN GODDESS*) Prod et prop : Mlle TORRES CANELLAS Maria
- 42 **PUNTINATO BALLANTE YUMMY YUM** LOSH : 01408151 - id : 981100006196461 née le 29/09/2025 (*DAELLY DOT'S XINGALONG MAN AFTER MIDNIGHT x PUNTINATO BALLANTE WORLD WISPERING WONDERP*) Prod : M. VAN DEN ELSEN Stefaan, Prop : Mlle PIOT Elodie

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** • *Mme POGGESI ARNETOLI Manola*

- 43 **DE LA BLANCA AZALEA NEBULA** LOE : 2740259 - id : 978142000805929 née le 10/09/2024 ((CH) *DE LA BLANCA AZALEA HOT LOVER x DE LA BLANCA AZALEA JAYONA*) Prod : Mme MANZANO Ester, Prop : Mme ARRIGHI Armèle
- 44 **JOIA PREUADA DE DALMARAN** LOE : 2744001 - id : 992000004132898 née le 02/11/2024 (*CH VENTO DI MARE DELLE CROSE x CH GRETA GARBO DE DALMARAN*) Prod et prop : Mme BOZAL DIAGO Arantxa
- 45 **(c) SPECIAL K DI CA' GILARDONI** LOI : 25/6332 - id : 380260160674555 née le 15/10/2024 (*CHICAGO IZ TERLETSKOY DUBRAVY x SHE'S SPECIAL IZ TERLETSKOY DUBRAVY*) Prod : M. GILARDONI Mattia, Prop : M. Mme SEMENZATO Roberta
- 46 **VERDANT MOON DES SONGES DE SEVEN** LOF : 039952 - id : 250269591695952 née le 20/07/2024 (*SIR SINGLETON DE LA MARE AUX BUIS x SEVEN*) Prod : Mme MOINE Camille, Prop : Mlle VALLEE Mailys
- 47 **VESPER DES SONGES DE SEVEN** LOF : 039943/05745 - id : 250269591505838 née le 20/07/2024 (*SIR SINGLETON DE LA MARE AUX BUIS x SEVEN*) Prod et prop : Mme MOINE Camille
- 48 **VICTORIOUS VALKYRIE DES DALMAS DU LAC** LOF : 040091/05762 - id : 250269611054461 née le 10/10/2024 (*REVERSE CURSE DE LA VALLEE DE LA CHESNAIE x VALMA'S SIGNATURE TESSA*) Prod et prop : Mme NICOLLE Maud
- 49 **YOU ARE TINA TURNER OF THE LOVE SPOTS** LOSH : 01401136 - id : 981100006156714 née le 14/03/2025 (*WONDERIZ WILL TURNER OF THE LOVE SPOTS x SNOW QUEEN OF THE LOVE SPOTS*) Prod et prop : M. HEUCHON Mathieu

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** • *Mme POGGESI ARNETOLI Manola*

- 50 **BLUESTONE MOUNTAIN'S UNITED LOVE TAMAYA** LOF : 039065/05707 - id : 250269591511132 née le 24/05/2023 (*N'PONGO STAR MAGIC x SIEMPRE FIDELIS SALLY STAR MAGIC*) Prod et prop : Mme COSTA Amandine
- 51 **DALKISS WHOLE LOTTA ROSIE** KC : AY09266301 - id : 953010005244705 née le 09/06/2021 (*OFFORDALE PICASSO x DALKISS LA VIE EN ROSE*) Prod et prop : M. HIPKISS Paul
- 52 **EIDER SORGIN EDERRA** LOE : 2701571 - id : 992000003303522 née le 02/09/2023 ((CH) *FARAON RAMSES I DE DALMARAN x ALONA SORGIN EDERRA*) Prod : Mme JODAR AGUIRRE Maria, Prop : Mme JODAR Maria
- 53 **(CH) GRETA GARBO DE DALMARAN** LOE : 2572396 - id : 981098108297625 née le 07/01/2021 ((CH) *SEDUCTOR DE LA LLIBRA CASANOVA x (CH) ESTEL DE DALMARAN*) Prod et prop : Mme BOZAL DIAGO Arantxa
- 54 **GRIMOIRE HEART ULTIMATE VICTORY** LOF : 038929/05723 - id : 250268780685485 née le 19/04/2023 (*LACRIMA CHRISTI CASINO ROYAL x PRICE-SPOT'S KEY TO THE WORLD*) Prod : M. Mme LOUISET Axel / GIMENEZ Catie, Prop : Mme DARBAS Carina
- 55 **IPATIA CATAMART DE DALMARAN** LOE : 2679495 - id : 981098108607058 née le 13/04/2023 ((CH) *FARAON RAMSES I DE DALMARAN x GRETA GARBO DE DALMARAN*) Prod et prop : Mme BOZAL DIAGO Arantxa
- 56 **MAAIKE'S CHOICE TRINITY** LOF : 038553 - id : 250269300254676 née le 20/09/2022 (*ONLY YOU DE LA MARE AUX BUIS x MAAIKE'S CHOICE OCTAVIA*) Prod et prop : Mme ERKELENS Rhoda

- 57 (c) **MAAIKE'S CHOICE VENUS EVENING STAR** LOF : 039676 - id : 250269101118759 née le 10/04/2024 (*PHOEBUS DE L'ILE D'ESME x MAAIKE'S CHOICE RHAPSODY*) Prod et prop : Mme ERKELENS Rhoda
- 58 **PAWPPALOOSA EVERYWHERE** LOE : 27001460 - id : 992000003300163 née le 24/12/2023 ((CH) *REMBRANDT D'UNE PLUIE D'ÉTÉ x (CH) DALSTORM GOLDEN GODDESS*) Prod et prop : Mlle TORRES CANELLAS Maria
- 59 **REVE D'ESPOIR DU MOULIN DE L'AGE** LOF : 036724/05430 - id : 250269608550283 née le 21/04/2020 (*OTHELLO DE KER MANZEL x MIRACLE OF LOVE DU MOULIN DE L'AGE*) Prod : M. Mlle LALOI Daniel / LOUCHART Valérie, Prop : Mme REGLAIN Laetitia
- 60 (c) **ROXANNE** T.I. : ? - id : 250268743637253 née le 24/12/2020 (*T.I. x T.I.*) Prod : ?, Prop : Mme JOUAN Agathe
- 61 **SEVEN** LOF : 037638/05504 - id : 250268780010097 née le 29/07/2021 (*H'PONGO x MOUJIKE-MELOIR*) Prod : Mme CERISIER Marie, Prop : Mme MOINE Camille
- 62 (CH) **SHADOW TOI ET MOI ENSEMBLE** LOF : 037708/05517 - id : 250269608916467 née le 13/05/2021 (*NEPTUNE DE LA PETITE VALLEE DES CHIENS x PINATA DE LA BORDE RIVA*) Prod : Mme CHANUT Séverine, Prop : Mme TERRAS Delphine
- 63 **SHE'S PRETTY DE LA MARE AUX BUIS** LOF : 037459/05479 - id : 250269608916501 née le 31/05/2021 (*SOPHTSPOT JET STREAM x LIKE A LEGEND DE LA MARE AUX BUIS*) Prod : Mme RATTIER Brigitte, Prop : Mlle SANPARA Estelle
- 64 **TELEMENT PRECIEUSE DU COFFRE A REVES** LOF : 038429/05641 - id : 250268780354404 née le 23/08/2022 (*REMBRANDT D'UNE PLUIE D'ETE x ONCE UPON A DREAM DU COFFRE A REVES*) Prod : Mme BAFFOU Charlotte, Prop : Mme CORRAL AMROUNE Audrey
- 65 (CH) **TILIA DES FEES DE LA CHESNAYE** LOF : 037993/05574 - id : 250268743963325 née le 13/01/2022 (*OTHELLO DE KER MANZEL x NOTTINGHAM DES FEES DE LA CHESNAYE*) Prod et prop : Mme DE ROUVILLE Roselyne
- 66 **TOSCA DAMORE DU ROYAUME DEL HIJO DE LA LUNA** LOF : 038209/05594 - id : 250268780142601 née le 18/04/2022 (*PHOEBUS DE L'ILE D'ESME x UNITED FRIENDS PRINCESSE LOUNA*) Prod : Mme BROCHART Anne-Charlotte, Prop : Mme VAILLANT Christine
- 67 **UHELLA DE LA POINTE DES OSISMES** LOF : 039141/05715 - id : 250269610446606 née le 27/06/2023 (*UNITED FRIENDS RIO GRANDE x NECTARINE DU CLOS DE PATCH*) Prod et prop : Mlle AUDREN Steacy
- 68 **UMI ROSE OF LITTLE BLUE PAWS** LOF : 039400/05696 - id : 250269610927108 née le 06/12/2023 ((CH) *RILEY D'ORVAL HILLS x R'OLYMPE DE LA MEUTE DU BAYOU*) Prod et prop : Mme ODOBEZ Cindy
- 69 **UP TO EVEREST DES QUATRE KORRIGANS** LOF : 039183/05691 - id : 250268780438911 née le 26/07/2023 (*SOMORA'S GREET THE FUTURE x OH MY GODNESS DES QUATRE KORRIGANS*) Prod et prop : Mme TARRIDEC Claire
- 70 **U'YALTA DU MOULIN DE L'AGE** LOF : 039057/05667 - id : 250269591143465 née le 15/04/2023 (*OTHELLO DE KER MANZEL x NOISETTE DU MOULIN DE L'AGE*) Prod : M. Mlle LALOI Daniel / LOUCHART Valérie, Prop : Mme TEYMOURI Maryam
- 71 **VALMA'S SIGNATURE VAIANA** LOF : 040275/05774 - id : 250269591355129 née le 17/10/2024 (*ROCK A DOTSON DALSDOG x SARAH DU CLOS DES TROIS RIVIERES*) Prod : Mme PELLERIN Valérie, Prop : M. GOURLET Alexandre
- 72 **VENISE DE LA VALLEE D'AYME** LOF : 039749/05721 - id : 250269611034246 née le 03/05/2024 (*ONLY YOU DE LA MARE AUX BUIS x ROXY*) Prod et prop : Mlle BONNET Ophélie
- 73 (c) **VENUS** T.I. : ? - id : 250268781209442 née le 09/04/2024 (*T.I. x T.I.*) Prod : ?, Prop : Mme CHARRON Jennifer
- 74 **VENUS TWINKLE LITTLE STAR DU CLOS DE PATCH** LOF : 039836/05772 - id : 250269611104752 née le 07/05/2024 (*OREO DU CLOS DE PATCH x NEVER GIVE UP DU CLOS DE PATCH*) Prod et prop : Mlle GASTINEAU Eloïse
- 75 **VIHTI DE LA VALLEE D'AYME** LOF : 039748/05720 - id : 250269611034282 née le 03/05/2024 (*ONLY YOU DE LA MARE AUX BUIS x ROXY*) Prod et prop : Mlle BONNET Ophélie
- 76 (CH) **VIRTUOSE VAYA DE KER MANZEL** LOF : 039642/05713 - id : 250269101128458 née le 12/02/2024 (*PUNTINATO BALLANTE TIC TAC TERROR x RENAISSANCE CRISTAL DE KER MANZEL*) Prod : M. PINCEAU Stéphane, Prop : Mme AGUINI Sonie
- 77 **VOONA DE DOUCE ETOILE FLORA** LOF : 039522/05706 - id : 250268781170386 née le 26/02/2024 (*PHOEBUS DE L'ILE D'ESME x LES CHIENS DE FLORENCE NELIA*) Prod : Mme DE BERNOUIS Mélissa, Prop : Mlle TESNIERES Gabrielle
- 78 **ZEWONDERIZ TATIE DANIELLE** LOF : 038069/05591 - id : 250269610244111 née le 18/03/2022 (*ZEWINNERIZ LIMITED EDITION x ZEWONDERIZ PLUS QUE PARFAITE*) Prod : Mlle M. MARAIS C. / DERTOROSSIAN C., Prop : Mme GRANDVAL Céline

79 (CH) **ZEWONDERIZ T'ES LA CERISE SUR LE GATEAU** LOF : 038064/05599 - id : 250269610243955 née le 18/03/2022 (ZEWINNERIZ LIMITED EDITION x ZEWONDERIZ PLUS QUE PARFAITE) Prod : Mlle M. MARAIS C. / DERTOROSSIAN C., Prop : Mme M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Christophe

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** • **Mme POGGESI ARNETOLI Manola**

80 (CH) **DE LA BLANCA AZALEA LOEWE** LOE : 2679834 - id : 941010000924931 née le 15/03/2023 (DE LA BLANCA AZALEA JAGGER x DE LA BLANCA AZALEA HASTA LA VISTA) Prod : Mme MANZANO Ester, Prop : Mme ARRIGHI Armèle

81 (CH) **HACHE MIA Y PUNTO DE DALMARAN** LOE : 2623187 - id : 981098108606723 née le 07/03/2022 ((CH) GENIUS NUMEN DEL PARNASO x (CH) ESTEL DE DALMARAN) Prod et prop : Mme BOZAL DIAGO Arantxa

82 (CH) **NOISETTE DU MOULIN DE L'AGE** LOF : 034874/05309 - id : 250269811352460 née le 18/11/2017 ((CH) JUST-IN-TIME DU MOULIN DE L'AGE x FIRSTY LOVE DU MOULIN DE L'AGE) Prod : M. Mlle LALOI Daniel / LOUCHART Valérie, Prop : M. Mme LALOI LOUCHART Daniel et Valérie

83 (CH) **REBIANE DU PETIT LORD** LOF : 036371/05405 - id : 250269590180395 née le 11/04/2020 (GENIUS NUMEN DEL PARNASO x JODIWA DES PERLES D'ECUME) Prod : Mme SCHULTZ Danièle, Prop : Mme FRECINAT Armelle

84 (CH) **RENAISSANCE CRISTAL DE KER MANZEL** LOF : 036859/05486 - id : 250268501976462 née le 30/09/2020 (PRIVATE DANCER OF THE LIVING SPOTS x LALIQUE DITE LAZKA DE TRESKANVEL) Prod et prop : M. PINCEAU Stéphane

85 (CH) **ROLEX DE KER MANZEL** LOF : 036852/05446 - id : 250268501976376 née le 30/09/2020 (PRIVATE DANCER OF THE LIVING SPOTS x LALIQUE DITE LAZKA DE TRESKANVEL) Prod : M. PINCEAU Stéphane, Prop : Mme AGUINI Sonie

86 (CH) **ZEWONDERIZ PLUS QUE PARFAITE** LOF : 035684/05395 - id : 250269811596175 née le 05/04/2019 (ZEWINNERIZ HARRY POTTER x MAAIKE'S CHOICE LARA CROFT) Prod : Mlle M. MARAIS C. / DERTOROSSIAN C., Prop : Mme M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Christophe

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** • **M. SALLET Christian**

87 (CH) **DALKISS LA VIE EN ROSE** KC : AT00142404 - id : 981000006752362 née le 29/10/2015 ((CH) HARVEY NICHOLLS DE PUECH BARRAYRE x LILAL TIGER LILY AT DALKISS) Prod et prop : M. HIPKISS Paul

88 (CH) **GWYNMOR KAHLUA TO PAWPPALOOSA** LOE : 2371111 - id : 528140000677234 née le 10/04/2017 ((CH) DANILA MASTER IZ TERLESTKOY DUBRAVI x (CH) GWYNMOR HELEDD) Prod : Mme MORGANS Annemieck, Prop : Mlle TORRES CANELLAS Maria

89 **MAAIKE'S CHOICE LARA CROFT** LOF : 032870/05071 - id : 250269500671957 née le 27/04/2015 (ALABAMA SLAMMER OF DUKE'S PROUD x MAAIKE'S CHOICE ISCKA) Prod : Mme ERKELENS Rhoda, Prop : Mme M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Christophe

90 **OH MY GODNESS DES QUATRE KORRIGANS** LOF : 035075/05288 - id : 250269500757381 née le 11/06/2018 (LUTHER DE TRESKANVEL x JAZZY DU MOULIN DE L'AGE) Prod et prop : Mme TARRIDEC Claire

91 **ORPHEE DES FEES DE LA CHESNAYE** LOF : 034822/05274 - id : 250268732056414 née le 19/01/2018 (ZEWINNERIZ LIMITED EDITION x INARIJARVI DES FEES DE LA CHESNAYE) Prod : Mme DE ROUVILLE Roselyne, Prop : Mlle L'HERMITE Maëva

• **NE CONCOURANT PAS FEMELLE** •

92 **SHAKIMIRO'S VIENS ON S'AIME** LOF : 039863 - id : 250269101134822 née le 06/06/2024 (DOTSON A NU RUSSIAN TRYST x REVE D'ESPOIR DU MOULIN DE L'AGE) Prod et prop : Mme REGLAIN Laetitia

93 **URIAH OF LITTLE BLUE PAWS** LOF : 039401 - id : 250269610930635 née le 06/12/2023 ((CH) RILEY D'ORVAL HILLS x R'OLYMPHE DE LA MEUTE DU BAYOU) Prod et prop : Mme ODOBEZ Cindy

LISTE DES EXPOSANTS

Mme AGUINI Sonie.....	76-85
Mme ARRIGHI Armèle - 06 29 60 67 14.....	30-43-80
Mlle AUDREN Steacy Kerglonou 29810 PLOUMOGUER.....	20-67
Mme BEAULIEU Adeline.....	1
Mme BELIN Emilie 19, rue des Ravats 63460 BEAUREGARD VENDON - 07 55 33 61 35.....	9
Mlle BONNET Ophélie 28, rue La Fayette 43200 GRAZAC - 06 33 76 94 79.....	72-75
Mme BORG Pauline.....	38
Mme BOZAL DIAGO Arantxa Nou de la Rambla, 27, 2 08001 BARCELONA ESPAGNE - 0034 658 691 947.....	7-44-53-55-81
Mme CHANTRENNE Patricia.....	19
Mme CHARRON Jennifer.....	73
Mme CORRAL AMROUNE Audrey - 06 63 96 09 43.....	4-29-39-64
Mme COSTA Amandine - 06 88 56 34 08.....	50
Mme DARBAS Carina Cap de Lanne 81470 LACROISILLE - 06 07 74 45 43.....	54
Mme DE ROUVILLE Roselyne Bourguignolles 14100 ST DESIR - 06 24 49 47 64.....	65
Mme DELAVIER Pascale Hameau de Soutraine 8, rue Chemin du Marais 60290 CAUFFRY - 06 34 66 13 18.....	28
Mme ERKELENS Rhoda La Grand Tangüe 86350 ST MARTIN L'ARS - 06 84 74 57 75.....	34-56-57
Mme FRECINAT Armelle PN 49 - Ch. d'Arcet Quartier d'Augreilh 40500 ST SEVER - 06 79 06 03 08.....	83
Mlle GASTINEAU Eloïse Les Places 147, chemin des Argères 24160 ST GERMAIN DES PRES.....	36-74
Mme GOINEAU Emilie.....	22
M. GOURLET Alexandre 43 Bis, avenue rue du Patis Vert 44120 VERTOU - 07 66 06 38 77.....	71
Mme GRANDVAL Céline.....	78
Mme HANMER Veronica Route de la Bellangère, 51 1271 GIVRINS SUISSE - 0041 223 691 791.....	10
Mme HARTEL Astrid 25, rue de Genève 02110 BEAUREVOIR.....	18
M. HEUCHON Mathieu Rue des Tanneurs 19 6041 GOSSELIES BELGIQUE - 0032 478 922 986.....	6-24-49
M. HIPKISS Paul Maison Piquets 10, chemin des Loumanges 65220 BERNADETS DEBAT - 05 62 35 26 16.....	51-87
Mme JODAR Maria.....	16-52
Mme JOUAN Agathe.....	33-60
M. LABADOT Patrick - 06 87 85 16 40.....	13
M. Mme LALOI LOUCHART Daniel et Valérie 1, le Moulin de l'Age 87310 ST AUVENT.....	82
Mme LEMASSON Marilyn - 06 99 79 54 58.....	3
Mlle L'HERMITE Maëva 11, la Ville Erno 22150 PLOUGUENAST - 06 89 16 70 56.....	31-37-91
Mme M. MARAIS Caroline / DERTOROSSIAN Christophe 2 bis, rue des Carmes 60620 REEZ FOSSE MARTIN.....	8-32-79-86-89
Mme MOINE Camille.....	47-61
Mme MONTAILLER Maddy-Lou.....	2
Mme NICHOLLS Shona Le Château 31230 BOISSEDE - 06 01 88 60 99.....	12
Mme NICOLLE Maud.....	48
Mme ODOBEZ Cindy 166, rue du Clapier 38140 RIVES - 06 47 51 01 29.....	68-93
M. PINCEAU Stéphane 52, Prau 35120 BAGUER PICAN - 06 19 50 34 20.....	15-23-26-35-84
Mlle PIOT Elodie - 06 13 34 02 33.....	27-42
Mme PRECIOUS Dolores Maison Piquets 65220 BERNADETS DEBAT - 05 62 35 26 16.....	25
Mme RATTIER Brigitte Les Gatineaux 5, route du Parc 28320 BAILLEAU ARMENONVILLE - 06 07 15 61 15.....	21
Mme REGLAIN Laetitia 17, rue de la Mairie 79410 ST MAXIRE - 06 66 01 32 72.....	59-92
Mlle SANPARA Estelle.....	5-63
M. Mme SEMENZATO Roberta.....	45
Mme TARRIDEC Claire - 06 68 48 18 21.....	69-90
Mme TERRAS Delphine.....	62
Mlle TESNIERES Gabrielle.....	77
Mme TEYMOURI Maryam.....	17-70
Mlle TORRES CANELLAS Maria Calle Xiprer, 2 08230 MATADEPERA - BARCELONA ESPAGNE - 0034 650 750 871.....	14-40-41-58-88
Mme VAILLANT Christine.....	66
Mlle VALLEE Maïlys.....	46
Mme VINATIER Emeline.....	11



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.

Agria

Assurance pour Animaux